

Agence Parcs Canada

2019–2020

Plan ministériel

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019

N° de catalogue : R61-103E-PDF

ISSN 2371-784X

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Aperçu de nos plans et contexte opérationnel	5
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	15
Responsabilité essentielle.....	15
Description.....	15
Faits saillants de la planification	19
Services internes	32
Description.....	32
Faits saillants de la planification	32
Dépenses et ressources humaines.....	35
Dépenses prévues.....	35
Ressources humaines prévues	37
Budget des dépenses par crédit voté	37
État des résultats condensé prospectif	37
Renseignements complémentaires	39
Renseignements ministériels	39
Profil organisationnel.....	39
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	39
Cadre de présentation de rapport.....	40
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	40
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	40
Dépenses fiscales fédérales	41
Coordonnées de l'organisation	41
Annexe : définitions	43
Notes en fin d'ouvrage	47

Message de la ministre

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, je suis heureuse de présenter le Plan ministériel de 2019-2020 pour l'Agence. Ce plan fournit aux parlementaires et à la population canadienne de l'information sur le travail de Parcs Canada et sur les résultats que l'Agence prévoit réaliser au cours de la prochaine année. Le présent document traite de l'avancement et de l'atteinte des engagements établis par le premier ministre dans mes lettres de mandat de ministre depuis 2015.



Un investissement historique dans la conservation – Patrimoine naturel du Canada

Le réseau d'aires protégées du Canada, y compris celles qui sont administrées par Parcs Canada, joue un rôle important pour aider à atténuer les impacts du changement climatique. Le gouvernement du Canada est déterminé à conserver au moins 17 pour cent du territoire et des eaux intérieures du pays, ainsi que 10 pour cent des eaux côtières et marines, d'ici 2020, un engagement qui constitue un objectif national et international en matière de conservation de la biodiversité et qui nécessitera la collaboration des gouvernements, des peuples autochtones et des intervenants des quatre coins du Canada.

Dans le budget de 2018, un investissement historique de 1,3 milliard de dollars a été annoncé en vue de protéger le patrimoine naturel du Canada. De ce montant, 220,8 millions de dollars sur cinq ans ont été affectés à Parcs Canada pour appuyer les objectifs de biodiversité du Canada et aider à conserver les écosystèmes naturels. Ce financement soutiendra l'Agence dans la réalisation de son mandat de protection et de mise en valeur des exemples du patrimoine naturel et culturel canadien dont elle a la garde.

Patrimoine naturel du Canada change la façon dont la conservation est mise en œuvre au pays en améliorant l'intégration des parcs nationaux à l'ensemble du paysage et en utilisant la science et le savoir pour éclairer le processus décisionnel au chapitre de la conservation. Cette initiative contribue également à la conservation des espèces en péril grâce au recours à des stratégies multi espèces et axées sur les écosystèmes. Parcs Canada mènera ces actions en collaboration avec ses partenaires et de façon à faire progresser la réconciliation en appuyant le leadership autochtone en matière d'intendance des terres.

Protéger et rétablir – un modèle pour le reste du monde

Parcs Canada poursuivra ses efforts de création de parcs nationaux et d'aires nationales marines de conservation, y compris pour les projets de réserve de parc national Thaidene Nënë dans les Territoires du Nord-Ouest, de réserve de parc national dans la région Okanagan Similkameen Sud en Colombie-Britannique, et d'aire marine nationale de conservation à Tallurutiup Imanga (détroit de Lancaster), au Nunavut.

Dans ma [réponse à la table ronde de la ministre de 2017, *Parlons de Parcs Canada!*](#), publiée en mai 2018, j'ai réaffirmé que la protection de l'intégrité écologique était la première priorité de la gestion des parcs nationaux et que la protection de l'intégrité commémorative était la première priorité de gestion des lieux historiques nationaux. Ce document était le fruit de vastes consultations auprès des Canadiens de partout au pays. Les précieux commentaires alors recueillis continueront dans l'avenir d'éclairer les stratégies et décisions de Parcs Canada.

Dans le cadre de notre engagement envers la protection continue des 19 sites canadiens du patrimoine mondial de l'UNESCO, le gouvernement du Canada poursuivra sa collaboration avec les gouvernements

de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest en vue de mettre en œuvre le plan d'action récemment complété pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, en partenariat avec les organismes autochtones et intervenants concernés. Je suis persuadée qu'en collaborant à faire avancer les mesures énoncées dans le Plan d'action et en recourant aux meilleures connaissances scientifiques et autochtones disponibles, nous pouvons protéger la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo pour les générations futures.

Le gouvernement du Canada a accueilli favorablement le rapport du vérificateur général de 2018, intitulé *La conservation des biens patrimoniaux fédéraux*, dans le cadre de son engagement soutenu à protéger les sites patrimoniaux du Canada. Des efforts sont en cours pour donner suite aux recommandations. Le gouvernement du Canada appuie les observations du vérificateur général quant à la nécessité de mieux protéger les biens patrimoniaux fédéraux. La publication du rapport de 2017 du Comité permanent de l'environnement et du développement durable portant sur la préservation et la protection des sites historiques du Canada a amené le gouvernement à examiner les mesures législatives, les outils financiers et les pratiques exemplaires recommandés qui viendraient renforcer la conservation et la protection du patrimoine d'un bout à l'autre du pays.

Au premier plan de la réconciliation

Le gouvernement du Canada reste ferme dans son engagement envers la réconciliation et les relations de nation à nation avec les peuples autochtones, fondé sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Parcs Canada travaille avec 300 collectivités autochtones de partout au Canada à la conservation et au rétablissement du patrimoine naturel et culturel. Partageant avec les peuples autochtones un but commun sur le plan de la conservation, l'Agence occupe une position unique pour jouer un rôle de premier plan en matière de réconciliation. En outre, en réponse à l'appel à l'action 79 de la Commission de vérité et réconciliation, le gouvernement du Canada investit 23,9 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du Budget de 2018 pour intégrer les points de vue et les histoires des Autochtones et pour mieux faire connaître les cultures autochtones par l'entremise des lieux patrimoniaux et des programmes de Parcs Canada.

Rapprocher les Canadiens

Un engagement du gouvernement du Canada qui me tient particulièrement à cœur est la protection et la restauration des lieux administrés par Parcs Canada. En y offrant l'entrée gratuite aux jeunes de 17 ans et moins ainsi qu'aux nouveaux Canadiens pendant un an, nous faisons en sorte qu'il est plus facile pour les Canadiens de découvrir nos lieux patrimoniaux et de s'en rapprocher, grâce à des programmes novateurs. Il importe de protéger la valeur sur les plans écologique, culturel et économique que représentent nos parcs nationaux et nos lieux historiques pour les collectivités de partout au pays.

J'encourage tous les Canadiens à se rapprocher de leur patrimoine naturel et culturel. Que vous vous intéressiez aux sciences et à la conservation, ou que vous vouliez mieux connaître l'histoire des cultures autochtones ou encore trouver des trésors cachés, je vous invite à découvrir tout ce que les destinations de Parcs Canada ont à vous offrir.

L'original a été signé par

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Ministre d'Environnement et Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada.

Message du directeur général de l'Agence

Les lieux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens et racontent qui nous sommes, y compris l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones. Nous sommes vraiment privilégiés de jouer un rôle d'intendance pour ces trésors nationaux qui témoignent de la richesse et de la diversité du Canada.

En favorisant la connaissance et l'appréciation par le public des destinations de Parcs Canada, notre objectif est de les conserver et d'en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.

Protéger et restaurer

Parcs Canada se veut un chef de file et un partenaire de confiance au chapitre de la conservation et, de concert avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les partenaires autochtones, nous aiderons à faire progresser nos objectifs collectifs en matière de conservation.

En mettant en œuvre l'initiative Patrimoine naturel du Canada, Parcs Canada modernise son approche de la conservation et fait progresser l'engagement et le leadership autochtones en matière d'intendance des lieux de Parcs Canada. L'Agence appuiera cet effort national en renforçant l'intégration écologique de ces lieux dans l'ensemble du paysage, en accentuant l'utilisation de la science et du savoir autochtone aux fins de conservation, en améliorant l'état de conservation des sites et en accroissant la résilience de ceux-ci face au changement climatique.

Découvrir et se rapprocher

Parcs Canada continue d'offrir à la population canadienne des occasions significatives de faire l'expérience d'un patrimoine culturel important et diversifié. Grâce aux rôles qu'assument les employés de l'Agence à titre de gardiens, de guides, de partenaires et de conteurs, Parcs Canada s'efforce de mieux faire connaître et comprendre les lieux, les personnages et les événements d'importance historique nationale, et s'engage à raconter les récits historiques sous de multiples perspectives, y compris celles des peuples autochtones.

En tant que plus important fournisseur de produits touristiques naturels et culturels au pays, Parcs Canada contribue pour quatre milliards de dollars par année dans l'économie canadienne. Bien que l'Agence offre des destinations touristiques parmi les plus emblématiques du Canada, comme le sentier de la Côte-Ouest et le lieu historique national des Fortifications-de-Québec, elle gère également des joyaux patrimoniaux moins connus, tels que le lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours et la réserve de parc national des Îles Gulf. Parcs Canada aide les visiteurs à planifier leur voyage en améliorant ponctuellement son application mobile et en actualisant régulièrement les renseignements offerts sur ses hébergements uniques, sur les services aux visiteurs et sur les façons de participer aux activités de conservation qui se tiennent tout au long de l'année dans chaque lieu. En nouant des liens entre les Canadiens et ces lieux, Parcs Canada prépare l'émergence des intendants de demain, c'est-à-dire de personnes qui connaissent ces trésors irremplaçables et qui les ont à cœur.



L'Agence entame la cinquième année de mise en œuvre d'un programme d'investissements de quelque 3,6 milliards de dollars dans son infrastructure, ce qui lui permet de continuer à apporter des améliorations en matière de patrimoine culturel et d'expérience du visiteur ainsi que de poursuivre la réfection de voies navigables et de routes dont elle est responsable partout au pays. Ces investissements aident à protéger et à conserver les lieux patrimoniaux emblématiques de notre pays, tout en appuyant les économies locales et en contribuant à la croissance du secteur touristique.

Soutenir

En mettant l'accent sur l'intégration des perspectives des divers intervenants concernés, en mobilisant les talents et en expérimentant de nouvelles façons de travailler, l'équipe Parcs Canada envisage avec un grand enthousiasme les possibilités qui se présentent pour la prochaine décennie.

L'original a été signé par

Michael Nadler

Directeur général par intérim, Parcs Canada

Aperçu de nos plans et contexte opérationnel

Les quatre priorités ministérielles essentielles suivantes ont été établies par le Comité exécutif de gestion de Parcs Canada à l'automne 2018 pour respecter le mandat législatif de Parcs Canada et les priorités établies par le gouvernement du Canada.

Priorité : Protection du patrimoine naturel

Parcs Canada étendra le réseau de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et contribuera ainsi à la mise en place d'un réseau représentatif et lié sur le plan écologique d'aires protégées et à l'atteinte des objectifs internationaux en matière de biodiversité. Éclairée par les meilleures données probantes scientifiques et connaissances autochtones, Parcs Canada conservera et restaurera les parcs nationaux et aires marines nationales de conservation existants, notamment en attirant une attention accrue sur l'intégrité écologique comme priorité absolue pour la prise de toutes les décisions dans les parcs nationaux.

Priorité : Protection du patrimoine culturel

Parcs Canada reconnaîtra officiellement les lieux, les personnes et les événements d'importance pour les Canadiens, prendra des mesures pour protéger les objets historiques et archéologiques, les paysages culturels et les sites archéologiques du Canada et améliorera l'état des structures patrimoniales. Parcs Canada s'assurera aussi que les points de vue des Autochtones et leurs contributions à l'histoire du Canada sont présentés et reconnus et développera son rôle de chef de file de la communauté du patrimoine culturel en général.

Priorité : Créer des liens avec la population canadienne

Grâce à des activités de sensibilisation, promotion et partenariat, Parcs Canada encouragera les Canadiens à faire l'expérience des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et à apprendre à mieux connaître l'environnement et le patrimoine du Canada. L'expérience du visiteur restera axée sur les liens avec la nature et l'histoire. Parcs Canada offrira des expériences qui attireront une plus grande diversité de Canadiens, y compris les jeunes et les Canadiens des régions urbaines. L'Agence continuera de jouer un rôle clé pour favoriser le tourisme au Canada et travaillera avec les collectivités voisines pour stimuler les possibilités économiques. De plus, Parcs Canada collaborera avec les communautés autochtones à mettre en place des programmes d'interprétation et de narration reposant sur les activités et connaissances traditionnelles et présentera les valeurs et les points de vue des Autochtones et leurs contributions à l'histoire du Canada.

Priorité : Durabilité des biens

Parcs Canada poursuivra la mise en œuvre des projets d'aménagement des infrastructures pour s'attaquer aux travaux reportés et améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures patrimoniales. L'Agence continuera également de faire progresser son plan de durabilité des biens pour protéger le patrimoine culturel et appuyer la prestation des programmes et des services à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'Agence Parcs Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Contexte opérationnel

Parcs Canada gère un des plus grands réseaux d'espaces naturels et culturels protégés au monde.

Le vaste réseau de Parcs Canada comprend des communautés urbaines qui sont situées dans certains parcs, comme Banff et Jasper. Ces collectivités présentent des occasions uniques de démontrer les valeurs transcendantes de l'intégrité écologique et commémorative, de la citoyenneté environnementale et du développement durable. Les communautés urbaines au sein des parcs nationaux continueront de gérer le développement, conformément aux plans et aux lois communautaires. À Banff et Jasper, les limites de développement commercial, servent à gérer la croissance, l'admissibilité au titre de résident, et les limites fixées.

Parcs Canada surveille plusieurs facteurs, internes et externes, ainsi que les tendances sociales, environnementales et technologiques qui influenceront le contexte opérationnel de l'Agence pour la prochaine décennie.

Un aperçu du vaste réseau de Parcs Canada

- 46 parcs nationaux
- 4 aires marines nationales de conservation
- 1 parc urbain national
- 171 lieux historiques nationaux
 - 9 canaux historiques
 - 12 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO
- 505 édifices fédéraux du patrimoine
- 10 phares patrimoniaux
- 7 communautés urbaines dans les parcs nationaux
- 2 gares ferroviaires patrimoniales
- 6 rivières du patrimoine
- Plus de 2000 désignations historiques
- 12 000 sites archéologiques (estimation), la majorité offrant un lien direct avec le patrimoine des peuples autochtones

Avantages des aires protégées pour la population canadienne

Les Canadiens tiennent à l'environnement et aux aires protégées et peuvent en profiter de différentes façons. La protection et le rétablissement des écosystèmes sains qui présentent une grande diversité biologique augmentent leur résilience au changement climatique et aux autres facteurs de stress et ceci profite en fin de compte aux gens et à la nature. Ce travail a été soutenu

dans le budget de 2018 par un engagement de 1,3 milliard de dollars réparti sur plusieurs ministères et organismes fédéraux dont Parcs Canada.

Changement climatique et autres forces environnementales

Le changement climatique et d'autres forces environnementales sont problématiques pour le maintien de l'intégrité des écosystèmes et l'état des ressources culturelles et des installations contemporaines relevant de Parcs Canada.

L'érosion des berges dans les lieux historiques nationaux, l'arrivée d'espèces envahissantes dans les parcs nationaux, les impacts sur la biodiversité ainsi que les changements observés dans les communautés d'espèces et les patrons de végétation ne sont que quelques exemples des effets directs et indirects du changement climatique. La gravité et la fréquence croissantes des perturbations telles que les tempêtes, les feux de forêt, les inondations et les avalanches ont également une incidence sur les infrastructures de Parcs Canada, notamment les routes et les ponts. De tels événements influencent les opérations de Parcs Canada et ont un impact sur les Canadiens qui vivent dans les communautés situées à l'intérieur ou à proximité des parcs et des sites.

Parcs Canada doit protéger ses lieux patrimoniaux naturels et culturels tout en

encourageant la fréquentation et en présentant ces endroits exceptionnels de manière à préserver leur pertinence pour les Canadiens.

Tourisme

Le tourisme est un important moteur de la croissance économique au Canada.

En tant que gardien de certains des joyaux naturels et culturels les plus emblématiques du Canada, Parcs Canada joue un rôle important dans le secteur du tourisme. En 2017, les recettes totales atteignaient 97,4 milliards de dollars, pour les visiteurs canadiens et les visiteurs internationaux. Le Canada a connu un nombre record de visiteurs en 2017, soit 20,8 millions de

Forces environnementales

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada peuvent être vulnérables aux forces environnementales, y compris les changements dans les aspects suivants :

- climat (réchauffement à l'échelle mondiale, hausse du niveau des mers)
- environnement physique (qualité de l'air, qualité de l'eau, acidification de l'océan et connectivité)
- biodiversité (processus écosystémiques, nombre accru d'espèces en péril, espèces surabondantes et espèces envahissantes)
- perte de l'habitat

Impacts sur la fréquentation

L'incertitude liée aux feux de forêt peut influencer les projets des visiteurs. Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux dans la région des montagnes du Canada sont très vulnérables aux feux de forêt, un risque qui augmente avec le changement climatique. Cette région reçoit plus du tiers des visiteurs des endroits de Parcs Canada et recueille des recettes totalisant plus de la moitié des revenus associés aux visiteurs.

visiteurs internationaux. Globalement, le tourisme compte pour 2 % du produit intérieur brut du Canada.

Parcs Canada est un partenaire clé de la mise en œuvre de la vision du tourisme du Canada lancée en 2017. Présent dans plus de 400 collectivités partout au pays, Parcs Canada collabore avec de nombreux partenaires et intervenants à promouvoir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada comme destinations touristiques de choix. Le secteur est confronté à certains défis, notamment la concentration de la demande, les options de transport limitées et les pénuries de main-d'œuvre. L'Agence continue de collaborer avec les partenaires du secteur touristique pour aborder les enjeux qui touchent l'industrie touristique canadienne.

Un moteur de croissance économique

Annuellement, Parcs Canada apporte des milliards de dollars à l'économie canadienne :

- 4 milliards \$ - produit intérieur brut
- 40 469 - nombre d'emplois
- 2,5 milliards \$ - revenus d'emploi
- 532 millions \$ - recettes fiscales pour les gouvernements

Fréquentation

Les Canadiens comptent pour la plus grande part du marché, soit 80 % de la fréquentation, suivis des visiteurs des États-Unis pour 10 % et des visiteurs des marchés d'outremer pour 10 % (principalement l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Australie et la Chine). Les visiteurs sont souvent inspirés entre autres par la nature, l'histoire, les lieux à découvrir et le désir de vivre des moments marquants.

Depuis 2012, la fréquentation des lieux de Parcs Canada a connu une remontée après une décennie de déclin. Avant et pendant cette période de croissance, l'Agence a fait d'importants investissements pour attirer un plus grand nombre de visiteurs provenant d'horizons diversifiés. L'admission gratuite offerte pendant les célébrations de Canada 150 a permis d'atteindre un record de fréquentation en 2017-2018, soit 27,2 millions de visiteurs.

La carte d'entrée Découverte, qui permet aux visiteurs d'accéder à tous les lieux de Parcs Canada, a contribué à établir une base fidèle de visiteurs. En 2017, la carte d'entrée gratuite a permis d'accroître la fréquentation et des millions de visiteurs en étaient à leur première

Utiliser la technologie pour améliorer les services aux visiteurs

Parcs Canada utilise la technologie de diverses manières pour améliorer les services aux visiteurs :

- joindre les Canadiens dans leur milieu de vie ou de travail par l'entremise des canaux numériques (Web, YouTube, Facebook, Instagram, Twitter)
- offrir des services en ligne pour la planification des voyages, l'achat des cartes d'entrée et la réservation de l'hébergement
- influencer les habitudes de fréquentation : communiquer aux visiteurs des renseignements sur la sécurité, promouvoir le patrimoine du Canada et la conservation avec le bon message au bon moment

expérience dans les lieux de Parcs Canada; cette initiative a fait naître des liens profonds et un engagement envers le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Les expériences touristiques authentiques auprès des Autochtones permettent aux visiteurs de mieux comprendre et d’apprécier le lien culturel entre les lieux de Parcs Canada et les peuples autochtones.

En 2017-2018, la fréquentation des lieux historiques nationaux a connu une croissance de 22 %, ce qui montre que les Canadiens sont plus nombreux que jamais à vouloir apprendre à connaître la riche histoire du Canada. La fréquentation et l’intérêt pour les lieux de Parcs Canada devraient se maintenir au cours des quelques prochaines années et le nombre de visiteurs restera inchangé à certains endroits, alors qu’il augmentera ailleurs.

Durant la prochaine décennie, les changements dans les tendances démographiques auront une incidence sur la fréquentation et influenceront les offres de services. L’entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur les frais de service* entraînera un léger ajustement des tarifs de Parcs Canada en fonction de l’indice des prix à la consommation (IPC), à partir du 1^{er} janvier 2020. Tandis que Parcs Canada continue d’améliorer son offre de services, l’Agence consultera les Canadiens pour connaître leur opinion sur les frais à payer pour des installations et des services à valeur ajoutée comme les visites guidées, la mise à l’eau d’embarcation, l’utilisation des sentiers dans l’arrière-pays et en hiver et les sources thermales. L’Agence maintient son engagement à offrir aux visiteurs des expériences de grande qualité qui sont abordables pour tous les Canadiens.

Données démographiques

La population canadienne évolue. Elle devrait connaître une diversification culturelle au fil des vingt prochaines années tandis que le Canada compte de plus en plus sur l’immigration pour soutenir la croissance de la population et combler le déclin naturel. La fraction la plus jeune de la génération des baby-boomers atteint le début de l’âge de la retraite, la population reste concentrée dans les villes et les principaux pays d’origine des immigrants ont changé. Depuis 2006, la

Raconter les récits autochtones et rétablir les pratiques culturelles

- Expériences touristiques directes avec les peuples autochtones au Centre d’interprétation Mi’kmaw du lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, en Nouvelle-Écosse
- Projet de fabrication de canot en écorce de bouleau, parc national et lieu historique national de Kejimikujik, en Nouvelle-Écosse
- Cérémonie traditionnelle de la Première Nation Dehcho, soit nourrir le feu, faire des prières et jouer du tambour, réserve de parc national Nahanni, dans les Territoires du Nord-Ouest

Changements démographiques

Les changements démographiques ont amené de nouveaux publics, ce qui nous oblige à mettre davantage l’accent sur les aspects suivants :

- joindre les Canadiens dans leur milieu de vie ou de travail
- intégrer la diversité des cultures et des histoires dans le contenu historique
- présenter une offre de service inclusive et accessible à tous les Canadiens

population autochtone du Canada a connu une croissance plus de quatre fois supérieure à la croissance démographique de la population non autochtone et constitue maintenant plus de 4,9 % de la population canadienne.¹ Les changements démographiques et la croissance des communications numériques transforment la façon de raconter des histoires et d'absorber l'information.

Les milléniaux sont devenus récemment la plus grande génération de la population active canadienne.² Actuellement, les baby-boomers et les milléniaux totalisent un peu plus de la moitié de la population canadienne. Alors que la population canadienne continue de vieillir, certains secteurs connaîtront des pénuries de main-d'œuvre. En 2018, l'âge médian des Canadiens était de 40,8 ans, soit une augmentation de 10 ans depuis 1984, alors qu'elle était de 30,6 ans.³ Le secteur du tourisme, par exemple, s'attend à une pénurie de 250 000 jeunes travailleurs d'ici 2035.⁴

Au cours des prochaines années, l'offre de services de Parcs Canada continuera d'être influencée par une population de plus en plus diversifiée ayant des besoins et des intérêts variés. La nouvelle réglementation nationale sur l'accessibilité, qui vise à promouvoir l'égalité et la participation des personnes, quelles que soient leurs capacités, influencera également les programmes et les services de Parcs Canada. Actuellement, environ 22 % de la population vit avec une certaine incapacité⁵.

¹ Statistique Canada. 2017. *Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016*, Le Quotidien, 25 octobre 2017.

² Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge, par année (x 1000)

³ Statistique Canada, 2019. Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2018, 25 janvier 2019, Statistique Canada, N° catalogue 91-215-X <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215-x/91-215-x2018002-fra.htm> (consulté le 19 février 2019)

⁴ Association de l'industrie touristique du Canada. https://tiac-aitc.ca/_Library/documents/TOURISM_HR_ONE-PAGER_NEW_FR.pdf (consulté le 19 février 2019)

⁵ Statistique Canada. 2018. Nouvelles données sur les incapacités au Canada, 2017 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2018035-fra.htm> (consulté le 22 février 2019)

Collaboration autochtone

Le gouvernement du Canada est déterminé à concrétiser la réconciliation avec les peuples autochtones sur la base d'une relation renouvelée, de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, qui est fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

Soutenir la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones

Parcs Canada cherche à conclure des ententes officielles qui appuient les activités traditionnelles autochtones. Ce travail soutient la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Parcs Canada collabore avec plus de 300 communautés autochtones de partout au pays afin de conserver, restaurer et présenter le patrimoine naturel et culturel du Canada et s'engage à soutenir les liens des peuples autochtones avec les terres et les eaux de leurs territoires traditionnels. Plusieurs lieux de Parcs Canada sont gérés par des comités de gestion coopérative ou dans le cadre de relations consultatives avec les communautés autochtones locales. Ces structures reconnaissent l'importance ainsi que les rôles et les responsabilités permanents des peuples autochtones comme gardiens des lieux patrimoniaux.

La collaboration de l'Agence avec les peuples autochtones est profondément ancrée dans les pratiques participatives. Par exemple, le soutien et la collaboration des gouvernements, organismes et communautés autochtones, et des gouvernements provinciaux et territoriaux, sont essentiels à la capacité de Parcs Canada d'établir et d'agrandir les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. La

Ententes de gestion coopérative

Les structures de gestion coopérative vont des comités consultatifs moins formels, qui fournissent des conseils sur les sujets d'intérêt pour les partenaires autochtones, jusqu'aux structures plus formelles qui se rapportent aux droits et aux intérêts des partenaires autochtones par l'entremise des mécanismes fournis et établis par des ententes officielles, comme les ententes de création de parc et les traités modernes.

La nécessité de concilier la protection et l'utilisation durable sur le plan écologique des aires marines nationales de conservation nous oblige à tenir compte d'une perspective beaucoup plus vaste des intervenants. Pour regrouper ces éléments et progresser d'une manière harmonieuse et positive, il faut du temps et des échanges respectueux.

Notre compréhension du passé du Canada continue d'évoluer. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a permis d'augmenter la sensibilisation du public à propos de l'héritage des pensionnats et de l'époque coloniale au Canada. Le 79^e appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation demande « au gouvernement fédéral d'établir, en collaboration avec les survivants, les organisations autochtones et les membres de la communauté artistique, un cadre de travail se rapportant à la réconciliation pour les besoins du patrimoine canadien et des activités de commémoration ». Parcs Canada travaille en collaboration avec les groupes autochtones pour promouvoir ce cadre.

Patrimoine culturel

En tant que responsable fédéral de la conservation des lieux patrimoniaux, Parcs Canada administre la désignation du patrimoine fédéral et les programmes de conservation du patrimoine bâti au nom du gouvernement du Canada. Les ministères fédéraux gardiens, les sociétés de la Couronne, les provinces et territoires, les peuples autochtones et la communauté de la protection du patrimoine dans son ensemble jouent un rôle majeur dans la préservation des lieux patrimoniaux du Canada. La protection des lieux patrimoniaux par le gouvernement fédéral est une entreprise complexe qui nécessite un système cohérent et robuste d'identification et de conservation des lieux patrimoniaux d'importance nationale du Canada.

Tant le rapport du vérificateur général présenté en novembre 2018 que le rapport présenté en décembre 2017 par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable soulignaient la nécessité de mieux protéger les biens patrimoniaux fédéraux et de renforcer la conservation et la protection du patrimoine partout au Canada. Les recommandations comprennent l'intégration des points de vue autochtones, l'établissement de meilleures politiques et mesures législatives et l'offre d'incitatifs financiers. Parcs Canada travaille à donner suite aux conclusions de ces rapports.

Portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada

Parcs Canada gère un portefeuille de biens bâtis comportant plus de 17 000 biens à l'échelle du pays, y compris l'expérience des visiteurs, les autoroutes, les voies navigables et les biens patrimoniaux, dont la valeur actuelle de remplacement est estimée à quelque 24 milliards de dollars. Au cours des quatre dernières années, l'état général du portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada a continué de s'améliorer grâce à un investissement sans précédent d'environ 3,6 milliards de dollars du gouvernement du Canada dans l'infrastructure. Le plan d'investissement actuel de l'Agence pour 2015-2016 à 2019-2020 résume ces investissements et

Surveiller le portefeuille des biens bâtis

- Parcs Canada continue de faire des progrès en matière d'amélioration de ses infrastructures. En 2018, le bulletin sur l'état des biens indiquait que 60 % des biens bâtis étaient en bon état ou dans un état correct, par rapport à 54 % l'année précédente.
- Les variations annuelles de l'inventaire de l'ensemble des biens bâtis sont influencées par des facteurs comme l'établissement de nouveaux parcs et lieux (p. ex. le parc urbain national de la Rouge a mené à l'ajout de 375 biens).
- Les renseignements sur l'inventaire des biens bâtis de l'Agence tiennent désormais compte de « tous » les biens bâtis fixes, y compris plus de 1 000 expositions en 2018.

sera mis à jour en 2019-2020. Ce financement permet à Parcs Canada de faire des investissements prioritaires visant à remettre en état une partie de son inventaire de biens bâtis et de respecter son mandat de protéger et présenter le patrimoine naturel et culturel du Canada, et de garantir la sécurité du public.

La durabilité à long terme du portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada doit être assurée pour que nous puissions offrir des programmes et des services de qualité aux Canadiens. Les efforts

d'analyse de rentabilité à long terme en vue d'un financement continu restent une priorité centrale de l'Agence. Ce financement est nécessaire pour soutenir les améliorations du portefeuille de biens bâtis et faire en sorte que Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités de gardien au nom du gouvernement du Canada. De plus, le rapport du vérificateur général de novembre 2018 mentionnait qu'il était nécessaire que Parcs Canada augmente ses efforts pour conserver l'état physique et la valeur patrimoniale des biens patrimoniaux fédéraux. En raison du manque de financement continu pour maintenir ce portefeuille de biens bâtis, l'Agence risque de ne pas pouvoir respecter son mandat et de perdre des exemples significatifs et irremplaçables du patrimoine culturel et bâti du Canada.

Par ailleurs, l'engagement de Parcs Canada à tenir compte des priorités du gouvernement d'assurer aux visiteurs l'accessibilité et l'inclusivité de ses lieux et de soutenir la résilience de son portefeuille de biens bâtis contre le changement climatique impose un fardeau supplémentaire pour les ressources actuelles et la capacité de l'Agence d'offrir et de produire les programmes et les services de Parcs Canada.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilité essentielle

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Description

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Résultats ministériels

En s'acquittant de sa responsabilité essentielle, Parcs Canada fera progresser trois résultats ministériels :

- ▶ le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures;
- ▶ le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures;
- ▶ la population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs

Risques

Parcs Canada a identifié cinq risques relatifs à sa responsabilité essentielle qui pourraient avoir une incidence sur la prestation de programmes et de services. Des stratégies d'atténuation associées ont été élaborées pour réduire au minimum la probabilité et l'impact en général. Ces risques et les stratégies d'atténuation associées sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Adaptation et réponse aux forces environnementales	
Risque	L'ampleur et le rythme rapide des changements environnementaux, y compris les changements climatiques, peuvent affecter la capacité de Parcs Canada de maintenir l'intégrité des écosystèmes, des ressources culturelles et des infrastructures.
Stratégies d'atténuation	Pour atténuer ce risque, Parcs Canada verra à : <ul style="list-style-type: none"> • entreprendre les évaluations, la planification et le suivi nécessaires pour repérer les menaces potentielles pesant sur les lieux patrimoniaux ou émanant de ces lieux; et prendre des mesures pour atténuer ces impacts, si possible

Adaptation et réponse aux forces environnementales	
	<ul style="list-style-type: none"> • entreprendre des projets de restauration écologique visant à améliorer l'intégrité écologique ou la progression vers les objectifs de rétablissement des espèces en péril prioritaires • étudier des façons d'atténuer les effets du changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes par le biais d'ateliers sur l'adaptation aux changements climatiques • tenir des ateliers sur l'adaptation aux changements climatiques en collaboration avec des partenaires et des intervenants • continuer à examiner les plans d'urgence et poursuivre la formation du personnel de Parcs Canada en matière de gestion des urgences et d'interventions d'urgence • continuer à mettre en place des mesures, comme l'utilisation de modèles et de matériaux de construction plus résistants, afin de protéger les biens du patrimoine bâti et les biens contemporains • encourager une solide culture de conservation au Canada au moyen de communications ciblées portant sur la science et la conservation.

Réconciliation avec les peuples autochtones	
Risque	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un risque que les gestes posés par Parcs Canada ne respectent pas les obligations à l'égard des les peuples autochtones. • Il existe un risque que les Canadiens n'appuient pas ou ne comprennent pas les mesures prises par Parcs Canada pour concrétiser la réconciliation.
Stratégies d'atténuation	<p>Pour atténuer ce risque à deux faces, Parcs Canada verra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposer des projets et des mécanismes qui facilitent les liens des Autochtones avec les terres et les eaux traditionnelles • appuyer la prise de décisions conjointes en augmentant les structures de gestion coopérative au sein desquelles les partenaires autochtones ont un rôle de conseillers • examiner et augmenter le nombre de désignations autochtones dans le cadre du Programme national de commémoration historique • créer des groupes de travail portant sur les obstacles à la collaboration et l'engagement des Autochtones • travailler avec les communautés autochtones afin d'élaborer des offres d'expérience de visiteur qui aideront les Canadiens à mieux connaître la culture autochtone et à établir des liens avec cette culture • tenir des événements autochtones, appuyer le développement de produits thématiques autochtones et offrir des activités permettant aux groupes autochtones de conter leurs récits, dans leurs mots, et offrir des occasions uniques de réconciliation.

Relations	
Risque	Il existe un risque que Parcs Canada n'établisse pas les partenariats dont l'Agence a besoin pour atteindre les résultats.
Stratégies d'atténuation	<p>Pour atténuer ce risque, Parcs Canada verra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre la collaboration avec les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux, les partenaires autochtones, les organismes internationaux et les intervenants • continuer d'améliorer la capacité de l'Agence à œuvrer dans le cadre général d'activités d'engagement et de collaboration au moyen de politiques, de directives, de lignes directrices, d'outils et d'instruments renouvelés.

Pertinence et appui du public	
Risque	Il existe un risque que les programmes et les services de Parcs Canada ne répondent pas aux attentes des Canadiens.
Stratégies d'atténuation	<p>Pour atténuer ce risque, Parcs Canada verra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • atteindre les marchés et les publics nationaux ciblés afin de diversifier et stimuler la fréquentation et améliorer la sensibilisation et l'appui du public • faire des efforts de sensibilisation et de marketing à l'échelle nationale dans un contexte qui accorde la priorité au numérique • gérer les niveaux de fréquentation afin d'offrir aux visiteurs des expériences de qualité tout en assurant la durabilité, y compris susciter la croissance si possible, et redistribuer la fréquentation, tant sur les plans géographique que temporel, au besoin • diversifier et renouveler les possibilités d'expériences du visiteur afin de répondre aux attentes du public qui recherche des expériences nouvelles et innovatrices • utiliser les anniversaires clés pour offrir une programmation améliorée, des événements spéciaux et d'autres promotions qui augmenteront la fréquentation.

État des biens bâtis et viabilité à long terme	
Risque	Il existe un risque que l'Agence ne puisse pas maintenir l'état de son portefeuille de biens bâtis et respecter son mandat.
Stratégies d'atténuation	<p>Pour atténuer ce risque, Parcs Canada verra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer des plans de gestion et d'investissement à long terme et des stratégies assurant la durabilité des biens bâtis de l'Agence afin que les Canadiens puissent apprécier leurs parcs nationaux et en apprendre davantage sur l'environnement et leur patrimoine • élaborer un cadre de priorisation des biens bâtis patrimoniaux fixes qui servira à guider les décisions relatives aux investissements pour tous les biens patrimoniaux sous la responsabilité de l'Agence

État des biens bâtis et viabilité à long terme

- continuer de mettre à jour la base de données de gestion des biens de Parcs Canada pour que l'Agence possède une information complète quant au nombre et à l'état actuel de ses biens patrimoniaux.

Priorités

Quatre priorités guident Parcs Canada dans l'atteinte des résultats ministériels :

- ▶ la protection du patrimoine naturel;
- ▶ la protection du patrimoine culturel;
- ▶ la création de liens avec la population canadienne;
- ▶ la durabilité des biens.

Priorités pangouvernementales

En produisant ces résultats, Parcs Canada contribue aux priorités pangouvernementales suivantes :

- ▶ un environnement sain et une économie forte;
- ▶ un gouvernement ouvert et transparent;
- ▶ une société inclusive et diversifiée;
- ▶ une réconciliation avec les peuples autochtones.

Priorités ministérielles

- ▶ Élargir le réseau de parcs nationaux du Canada
- ▶ Élargir les programmes et services de Parcs Canada afin que plus de Canadiens et de Canadiennes puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux
- ▶ Offrir un accès gratuit aux jeunes de moins de 18 ans et aux nouveaux citoyens
- ▶ Étendre le programme d'initiation au camping
- ▶ Protéger nos parcs nationaux en y limitant le développement et aider les industries écotouristiques locales (en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique, dans le portefeuille de la Petite Entreprise et du Tourisme)
- ▶ Renforcer la protection des espèces en péril au Canada (en collaboration avec le Service canadien de la faune)
- ▶ Accroître la proportion de zones marines et côtières du Canada protégées à 5 % d'ici 2017 et à 10 % d'ici 2020 (en collaboration avec Pêches et Océans Canada et le Service canadien de la faune)

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel 1 : le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures

Établissement du patrimoine naturel

- ▶ Continuer à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique au Canada.
- ▶ Appuyer la reconnaissance et la mise en place d'aires de conservation et d'aires protégées autochtones.
- ▶ Travailler à étendre le réseau des parcs nationaux et à protéger les aires marines et côtières pour aider le gouvernement à respecter son engagement envers l'objectif numéro 1 du Canada, comme indiqué dans le tableau.

Parc national, zone marine et côtière	Contribution à l'objectif n° 1 du Canada	Partenaires
Réserve de parc national Thaidene Néné , bras est du Grand lac des Esclaves, Territoires du Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer les limites définitives et conclure la négociation d'une entente d'établissement, y compris une entente sur les répercussions et les avantages • Préparer un projet de loi visant à protéger officiellement la zone en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation dénée Łutsël K'e • Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest
Réserve de parc national de l'Okanagan-Sud-Similkameen , sud-est de la Colombie-Britannique	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer les limites définitives et le mode de gouvernance pour la réserve de parc national, puis négocier des ententes d'établissement pertinentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement de la Colombie-Britannique et Premières Nations locales
Aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga , détroit de Lancaster, Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> • Conclure une entente sur les répercussions et les avantages avec les Inuits et préparer un plan de gestion intérimaire pour l'aire 	<ul style="list-style-type: none"> • Qikiqtani Inuit Association
Aire marine nationale de conservation proposée dans le bassin arctique , île Ellesmere au Nunavut - « dernières glaces »	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre une évaluation de la faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association
Réserve d'aire marine nationale de conservation proposée dans le sud du détroit de Georgia , détroit de Georgia en Colombie-Britannique	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer l'évaluation de la faisabilité en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement de la Colombie-Britannique, Premières Nations locales et intervenants
Aire marine nationale de conservation proposée adjacente aux îles de la Madeleine , sud du golfe du St-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre une évaluation de la faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement du Québec
Aire marine nationale de conservation proposée dans la baie James , est de la baie James	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre une évaluation de la faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement de la Nation Crie

Parc national, zone marine et côtière	Contribution à l'objectif n° 1 du Canada	Partenaires
Autres propositions d'aire marine nationale de conservations dans les régions maritimes sous représentées	<ul style="list-style-type: none"> Faire avancer l'évaluation de la faisabilité pour une nouvelle proposition d'un site dans l'ouest de la baie d'Hudson Travailler à l'initiative nationale Imappivut (nos eaux) relative à la gestion des océans dans le nord du Labrador dans la zone visée par l'entente avec les Inuits du Labrador. Ce travail offre la possibilité de lancer une proposition de zone marine de conservation au large du parc national des monts Torngat 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement du Manitoba Gouvernement du Nunatsiavut Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Conservation du patrimoine naturel

- ▶ Recevoir les recommandations du groupe de travail indépendant de la table ronde de la ministre et travailler à les mettre en œuvre afin de mieux incorporer l'intégrité écologique et commémorative à la prise de décision.

Contribuer à l'initiative Patrimoine naturel du Canada

Pour soutenir l'atteinte des cibles internationales et la responsabilité des Autochtones dans la gestion des terres, Parcs Canada s'oriente vers une approche de conservation intégrée, à l'égard des paysages, avec des stratégies visant plusieurs espèces et tenant compte des écosystèmes.

- ▶ Mettre en œuvre les programmes et initiatives de conservation et restauration qui améliorent l'intégrité écologique des lieux de Parcs Canada et contribuent à préserver les paysages, notamment en travaillant avec les peuples autochtones, les propriétaires fonciers et les administrateurs des terres ainsi que les intervenants. Cette démarche appuiera le rétablissement des espèces et la résilience de l'écosystème aux changements climatiques et autres facteurs de stress.

Entreprendre des projets de conservation et de rétablissement

- ▶ Préparer des plans d'action fondés sur le site et visant plusieurs espèces et cibler la mise en place de mesures tirées des plans actuels pour protéger et rétablir les espèces en péril, en collaboration avec les partenaires clés. Ces mesures permettront d'améliorer l'intégrité écologique des lieux de Parcs Canada et contribueront à la conservation des paysages.
 - Rétablir les végétaux ayant une importance culturelle comme le t'suu (cèdre) et fournir de la viande de cerf à des programmes alimentaires communautaires tout en faisant disparaître une espèce de cerf introduit dans la réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas
 - Aider les reptiles en péril, y compris les crotales et les tortues, en installant des traverses routières pour la faune dans le parc national de la Péninsule-Bruce
 - Améliorer l'habitat du béluga en réduisant les menaces provenant des activités humaines dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
- ▶ Obtenir une décision du Comité du patrimoine mondial, en juillet 2019, relativement à la conservation du parc national Wood Buffalo, un site du patrimoine mondial. Continuer la mise en œuvre hâtive des principales

mesures de conservation, en collaboration avec les partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les principaux intervenants, pour que la valeur universelle exceptionnelle du parc national Wood Buffalo soit maintenue pour les générations futures.

- ▶ Continuer à gérer le conflit entre les humains et la faune, les espèces surabondantes, les espèces envahissantes étrangères et les feux de forêt, pour améliorer l'intégrité écologique et assurer la sécurité du public.
- ▶ Travailler avec les organismes partenaires et les spécialistes à améliorer les outils et les approches, y compris un cadre d'adaptation, des rapports régionaux et des ateliers, pour mieux comprendre et soutenir l'adaptation au changement climatique dans les parcs et les aires protégées au Canada.
- ▶ Continuer à travailler avec les autres ministères fédéraux, les peuples autochtones et les intervenants à proposer des politiques et des outils de gestion permettant d'assurer la conservation et la gestion efficaces des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada continuera de mettre en œuvre un programme pilote de surveillance permettant à l'Agence de mieux comprendre l'état du réseau des aires marines nationales de conservation et d'assurer une gestion plus efficace de ces aires.
- ▶ Répondre à la nouvelle orientation législative d'évaluation d'impact au Canada et collaborer avec les autres ministères à élaborer des approches pangouvernementales de mise en œuvre de cette nouvelle législation.

Collaboration avec les peuples autochtones

- ▶ Continuer à favoriser la gestion coopérative des lieux patrimoniaux avec les peuples autochtones en établissant de nouvelles structures de gestion coopérative ou en faisant évoluer les structures actuelles d'établissement de relations pour inclure des rôles de soutien de la gestion des lieux patrimoniaux.

Préparer des structures de gestion coopérative
<ul style="list-style-type: none"> • 32 lieux patrimoniaux sont actuellement gérés de manière coopérative avec des groupes autochtones • 20 lieux sont gérés au moyen d'ententes officielles de gouvernance par gestion coopérative
- ▶ Coordonner et appuyer la participation de Parcs Canada à l'examen et à la prise en compte des propositions associées au Fonds de la nature et au Programme pilote des gardiens autochtones.

- ▶ Renouveler les normes, directives et outils actuels pour favoriser la collaboration avec les détenteurs du savoir autochtones et une participation significative des partenaires autochtones à la conservation.
- ▶ Élaborer des instruments de politique pour appuyer la mise en œuvre des droits et faciliter l'utilisation par les peuples autochtones des lieux patrimoniaux, y compris les outils nécessaires à la planification, la gestion et la mise en œuvre de la récolte de ressources renouvelables par les Autochtones.

Résultat ministériel 2 : le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures

Désignation et commémoration du patrimoine culturel

- ▶ Mettre en œuvre le nouveau cadre de commémoration historique pour établir l'orientation de la présentation de l'histoire dans tous les lieux patrimoniaux. Ce cadre comprendra les priorités stratégiques de désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, en mettant en valeur une pleine gamme de voix, de points de vue et d'expériences et l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et des membres du public.

100 ans à façonner l'histoire du Canada : un anniversaire à célébrer

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui célèbre en 2019 son centième anniversaire, joue un rôle essentiel en s'assurant que le patrimoine canadien diversifié est commémoré pour que les générations futures en bénéficient.
- ▶ Poursuivre la commémoration des lieux historiques nationaux désignés en organisant des cérémonies de dévoilement de plaque commémorative en 2019-2020, ce qui viendra accroître le nombre de lieux, de personnes et d'événements d'importance pour les Canadiens qui sont officiellement reconnus.
- ▶ Soutenir la candidature du parc provincial Writing-on-Stone / Áísínai'pi dans le sud-est de l'Alberta en vue d'une possible inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en attente d'une décision du Comité du patrimoine mondial en juillet 2019. La préparation de la candidature au patrimoine mondial a été faite en partenariat avec le gouvernement de l'Alberta et la Confédération des Pieds-Noirs.

Conservation du patrimoine culturel

- ▶ Poursuivre les diverses mesures entreprises pour mieux protéger la valeur patrimoniale des ressources culturelles d'une manière durable, y compris en assurant la sauvegarde de la collection et son accessibilité aux générations actuelles et futures :

- Consolider la collection d'objets historiques et archéologiques confiée aux soins de Parcs Canada, l'une des plus grandes en Amérique du Nord, dans une nouvelle installation construite à cette fin à Gatineau, au Québec. Le concept de la nouvelle installation est attendu en mai 2019.
 - Continuer à solliciter la participation des groupes autochtones liés aux lieux patrimoniaux de Parcs Canada relativement à la conservation des artefacts et objets autochtones.
- ▶ Fournir l'aide financière pour soutenir la protection et la présentation de lieux patrimoniaux reconnus nationalement non administrés par le gouvernement fédéral par le biais du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux offert par Parcs Canada.
- ▶ Finaliser les modalités de la cogestion dans un protocole d'entente avec la Fiducie du patrimoine inuit, après le don, par le Royaume-Uni, des épaves du NSM *Erebus* et du NSM *Terror* et de tous les artefacts restants à Parcs Canada et aux Inuits.
- ▶ Entreprendre un programme de recherche qui portera sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la conservation des lieux patrimoniaux. Les options d'amélioration des mesures de préservation du patrimoine pourront être fondées sur ce programme.
- ▶ Continuer à soutenir la conservation du patrimoine culturel sous la responsabilité d'autres ministères par l'entremise du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec les ministères gardiens afin de mener un plus grand nombre d'examen des interventions.

Établir un partenariat avec la Fiducie du patrimoine inuit

Parcs Canada et la Fiducie du patrimoine inuit assureront la cogestion de :

- 9 artefacts récupérés de l'expédition de Franklin de 1845 (septembre 2018)
- tous les autres artefacts qui seront découverts

Investir dans les biens patrimoniaux

- Remise en état des fortifications avant nord et sud du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax
- Travaux de restauration des bâtiments historiques du lieu historique national du Manoir-Papineau
- Stabilisation structurelle de la centrale électrique du lieu historique national du Canal-de-Sault Ste. Marie
- Conservation des murs de pierre du lieu historique national du Fort-Prince-de-Galles
- Remise en état de la jetée de Chambly (lieu historique national du Canal-de-Chambly)
- Remise en état de la maçonnerie aux écluses de Jones Falls (lieu historique national du Canal-Rideau)
- Remise en état du barrage de terre des écluses 39, 40 et 41 des digues de la rivière Talbot sur la voie navigable Trent-Severn

- ▶ Conseiller le Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'élaboration d'exigences relatives au patrimoine dans la version révisée de la Directive du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers.
- ▶ Continuer à investir pour améliorer l'état des biens patrimoniaux sur les lieux patrimoniaux. Dans le cadre de ces travaux, les professionnels de la conservation du patrimoine de Parcs Canada continueront d'appuyer la protection des ressources culturelles dans les projets d'infrastructure et de mener des analyses d'impact afin de déceler et d'atténuer les menaces possibles.
- ▶ Mettre en œuvre le plan d'action élaboré en réponse au rapport du vérificateur général sur la conservation des biens fédéraux, y compris la mise à jour de l'information et la révision du mode de désignation des biens patrimoniaux fédéraux, ainsi que la mise en place de changements visant à mieux les conserver.
- ▶ Dans le cadre de la phase 1 de l'Initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie, commencer à travailler avec les partenaires, y compris l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien de l'information sur le patrimoine, afin de créer une grappe en science du patrimoine culturel. Cette grappe comprendra des laboratoires de conservation centralisés qui favoriseront l'innovation et une plus grande collaboration entre les scientifiques, les chercheurs et les étudiants du domaine de la conservation.
- ▶ Commencer la mise en œuvre de la Stratégie internationale de Parcs Canada afin de réévaluer le rôle de leadership de Parcs Canada au sein de la communauté internationale du patrimoine naturel et culturel. Une approche modulable a été élaborée pour tirer parti des partenariats, promouvoir les priorités internationales, améliorer la mise en œuvre d'ententes bilatérales et multilatérales et faire connaître les pratiques exemplaires.

Collaboration avec les peuples autochtones

- ▶ Planifier et mettre en œuvre le processus d'ajout de la représentation autochtone (Première Nation, Métis et Inuit) à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- ▶ Réviser les politiques, les critères et les pratiques du Programme national de commémoration historique afin de mieux refléter l'histoire, les valeurs patrimoniales et les pratiques de la mémoire autochtones dans l'histoire du Canada et le patrimoine national.

Refléter les cultures autochtones

Le gouvernement du Canada investit 23,9 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du Budget de 2018 pour intégrer les points de vue et les récits des Autochtones et pour mieux faire connaître les cultures autochtones par le biais des lieux patrimoniaux et des programmes de Parcs Canada.

- ▶ Élaborer et mettre en œuvre un plan visant le patrimoine national et une stratégie de commémoration des sites des pensionnats, de l’histoire et l’héritage des pensionnats et des contributions des peuples autochtones à l’histoire du Canada, en partenariat avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation (en réponse à l’appel à l’action 79).

Résultat ministériel 3 : La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l’expérience par des moyens qu’elle juge significatifs

Concevoir et cibler les communications, les promotions et les expériences en visant des publics et des marchés clés

- ▶ Atteindre des marchés et des publics ciblés, à l’échelle nationale, pour diversifier et accroître la fréquentation et pour augmenter la sensibilisation et l’appui du public, y compris les jeunes de 17 ans et moins, les jeunes adultes, les jeunes familles et les Canadiens des milieux urbains, ainsi que divers marchés à créneaux et des marchés internationaux choisis.
- ▶ S’appuyer sur la campagne de fierté et sensibilisation de 2018 (450 000 km² de souvenirs) pour lancer une campagne de publicité nationale visant à promouvoir la fréquentation, la conservation et des expériences autochtones authentiques mettant en vedette des activités fondées sur le savoir autochtone.
- ▶ Améliorer la connaissance et l’appréciation que possède le public du travail de Parcs Canada en matière de sciences et de conservation et souligner l’importance de travailler avec les détenteurs du savoir autochtone et des partenaires par le biais de communications stratégiques et ciblées, d’activités de promotion et de sensibilisation comme les événements médiatiques, les interactions dans les médias sociaux, les relations avec les médias, la mise à jour des sites Web ainsi que les activités de publicité et de promotion.
- ▶ Renouveler les programmes d’interprétation et de sensibilisation qui viseront à favoriser des liens significatifs avec la nature et l’histoire.

Créer des liens avec la population canadienne

Au cours des quelques dernières années, Parcs Canada a entrepris plusieurs initiatives visant à inviter les Canadiens à faire l’expérience des lieux de Parcs Canada et à participer aux activités. Ces efforts ont produit des résultats :

- 2 millions de Canadiens de plus qu’il y a dix ans savent que Parcs Canada est responsable des parcs nationaux et des lieux historiques
- 3 millions de Canadiens de plus appuient aujourd’hui le travail de Parcs Canada
- la sensibilisation et le soutien des jeunes et des Canadiens de première génération se sont améliorés au cours de la dernière décennie
- la connaissance du public s’est améliorée (promotion, médias sociaux et campagnes de sensibilisation)
- les demandes de réservations et de planification de visite ont augmenté
- il y a un intérêt accru à établir des partenariats avec Parcs Canada

- ▶ Continuer à offrir et améliorer les programmes et événements d'initiation au camping dans les centres urbains pour que les Canadiens soient mieux outillés pour apprécier et découvrir le plein air et pour aider les familles à revenu faible ou moyen à venir profiter des lieux de Parcs Canada.

Appliquer l'expérience de la marque Parcs Canada à tout ce que nous faisons

- ▶ Intégrer la promotion, la communication, la sensibilisation, l'éducation, les médias sociaux et le contenu Web en ciblant une mise en marché du contenu dans un contexte qui accorde la priorité au numérique.
- ▶ Présenter une marque renouvelée à temps pour la saison d'activités 2020 et élaborer les outils pour réaliser cette mise en œuvre.

Renouveler la marque

À l'appui de l'objectif de créer un gouvernement numérique qui offre des services et des programmes améliorés, axés sur l'utilisateur, en accordant la priorité au numérique, Parcs Canada renouvelle sa marque pour s'assurer de continuer à toucher le public dans le cadre de ce contexte qui accorde la priorité au numérique.

Fournir des points de contact transparents permettant aux visiteurs d'obtenir de l'information, planifier leur visite et vivre une expérience à Parcs Canada

- ▶ Renouveler le système de réservation de Parcs Canada pour 2022, augmenter le type et le nombre des expériences qui peuvent être réservées et achetées, et optimiser leur disponibilité sur une plus grande variété de canaux et d'appareils.
- ▶ Renouveler le système de point de vente de Parcs Canada pour que l'Agence continue de compter sur un système efficace et efficient pour servir les visiteurs.
- ▶ Mieux lier le système de réservation et le système de point de vente, le site Web de Parcs Canada et d'autres systèmes afin de créer une expérience utilisateur plus transparente et conviviale et de rendre possible une collecte efficace de données pour effectuer la veille stratégique.
- ▶ En s'appuyant sur le succès de la saison 2018 et les commentaires des visiteurs, améliorer les outils de planification en ligne et les capacités de réservation pour aider à la planification des visites, y compris en ajoutant de nouvelles fonctionnalités à l'application mobile de Parcs Canada.

Les activités des relations externes et de l'expérience du visiteur sont conçues pour contribuer à la santé financière et à la durabilité de l'Agence

- ▶ Gérer les niveaux de fréquentation afin d'offrir aux visiteurs des expériences de qualité qui soutiennent la durabilité, y compris en suscitant la croissance si possible, et redistribuer la fréquentation, tant sur les plans géographique que temporel, au besoin.

Gérer les niveaux de fréquentation

- Des stratégies opérationnelles sont utilisées pour gérer l'augmentation de la circulation, notamment :
 - stationnement minuté au parc national de la Péninsule-Bruce
 - options de transport élargies, y compris les navettes au lac Louise
- La messagerie stratégique est utilisée pour encourager la planification de la visite et la réservation afin d'équilibrer la fréquentation.

- ▶ Continuer à diversifier les expériences et les offres d'activités d'interprétation pour encourager l'exploration et la découverte des lieux patrimoniaux.

- ▶ Mettre en œuvre la *Loi sur les frais de service*, y compris une consultation nationale auprès des Canadiens sur les expériences et services à valeur ajoutée.

- ▶ Planifier l'expérience du visiteur et les investissements dans les infrastructures connexes pour maintenir l'accès à des expériences de grande qualité, maximiser les revenus et améliorer la viabilité financière.

Organiser des expériences uniques pour les visiteurs

- Unique en son genre, le jeu d'aventure « Le test de Tykir » est une expérience immersive fondée sur les légendes des sagas du Vinland, au lieu historique national de L'Anse aux Meadows, à Terre-Neuve.

Améliorer l'infrastructure

- Aménagement de sites de camping dans les parcs nationaux de Banff et de Jasper
- installations pour les visiteurs dans les parcs nationaux Forillon, Île-du-Prince-Édouard et Péninsule-Bruce
- infrastructure autoroutière dans les parcs nationaux de Kootenay et des Glaciers

Susciter l'engagement et la collaboration

- ▶ Continuer d'améliorer la capacité de l'Agence à œuvrer dans le cadre général d'activités d'engagement et de collaboration au moyen de politiques, de directives, de lignes directrices, d'outils et d'instruments renouvelés.

Offrir des expériences touristiques uniques en leur genre

L'éventail des [Expériences canadiennes distinctives](#) de Destination Canada présente au monde ce que le Canada a de mieux à offrir. Bon nombre de ces expériences de voyage exceptionnelles peuvent être vécues dans les lieux de Parcs Canada.

- ▶ Établir des partenariats innovateurs avec des partenaires touristiques, des intervenants nationaux et locaux et les peuples autochtones afin de cibler des publics clés et élaborer des expériences du visiteur.

Augmenter le nombre d'expériences touristiques autochtones

- En février 2018, Parcs Canada concluait un accord de contribution de quatre ans avec l'Association touristique autochtone du Canada.
 - L'objectif est d'augmenter le nombre d'expériences authentiquement autochtones dans les régions des quatre coins du pays.
-

- ▶ En travaillant avec les communautés autochtones, mettre en œuvre le programme « Récits du Canada » et proposer des expériences, des activités d'interprétation et des récits et présenter ainsi les valeurs, les points de vue et les contributions des Autochtones au patrimoine naturel et culturel du Canada.

- ▶ Tirer profit des anniversaires phares du gouvernement du Canada et des événements spéciaux – la commémoration des guerres mondiales et celle de la troisième Journée des lieux historiques du Canada, par exemple – pour attirer de nouveaux publics et améliorer les liens qu'entretiennent les Canadiens avec le patrimoine, en faisant mieux connaître celui-ci.

Raconter des histoires inédites

- « Héros de chez nous » célèbre les histoires inédites des femmes canadiennes et autochtones pendant la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale.
 - « Héros de la haute mer » rend hommage à l'apport des femmes canadiennes à l'industrie navale au cours de la Seconde Guerre mondiale.
-

- ▶ Appuyer la nouvelle vision du tourisme du Canada afin d'accroître les revenus provenant du tourisme international.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations futures	Contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 (cible 1 – zones terrestres) : Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	84 %	31 mars 2020	77 %	77 %	77 %
	Contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 (cible 1 – zones marines) : Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines	31 %	31 mars 2020	17 %	17 %	17 %
	Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	92 %	31 mars 2023	90 %	88 %	88 %
	Nombre de lieux patrimoniaux gérés conformément à l'engagement du gouvernement à l'égard du maintien de relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement	23-25	31 mars 2020	N.D.	N.D.	N.D.
Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans	Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance	3 778	31 mars 2021	3 730	3 758	3 812

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
l'intérêt des générations futures	nationale est officiellement reconnue					
	Pourcentage de ressources culturelles placées sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardées	90 %	31 mars 2022	N.D.	N.D.	N.D.
	Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux en mauvais état qui ont été améliorés	60 %	31 mars 2020	14 % 45 sur 328 ²	24 % 80 sur 328 ²	35 % 151 sur 433 ^{1,2}
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs	Maintien ou accroissement du nombre de personnes qui se rapprochent de la nature dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada	24,7 M ou plus	31 mars 2020	23,3 M	24,7 M	27,2 M
	Pourcentage de Néo-Canadiens et de jeunes adultes parmi les visiteurs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	14 %	31 mars 2020	N.D.	N.D.	N.D.
	Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	78 % à 82 %	31 mars 2020	N.D.	N.D.	N.D.
	Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	32-39	31 mars 2021	N.D.	N.D.	N.D.

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
	Pourcentage de l'infrastructure contemporaine des lieux patrimoniaux donnant accès aux visiteurs ou servant aux besoins de Parcs Canada qui était en mauvais état et qui a été améliorée	60 %	31 mars 2020	14% 223 sur 1 594 ³	28 % 447 sur 1 594 ³	46 % 1 474 sur 3 216 ^{1,3}

¹La référence des structures patrimoniales et de l'infrastructure contemporaine a été révisée en 2017-2018 à la suite d'un examen national des actifs.

²Comprend les actifs patrimoniaux dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

³Comprend : 1) actifs de l'expérience du visiteur dans les parcs nationaux, le parc national urbain de la Rouge, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux et 2) actifs des canaux patrimoniaux, autoroutes et milieux urbains.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019–2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
1 511 172 628	1 511 172 628	598 160 141	591 116 046

La diminution des dépenses prévues en 2020-2021 est principalement attribuable à l'échéance du financement des initiatives de Parcs Canada pour les infrastructures qui visaient à remettre en état une partie importante de son inventaire de biens bâtis.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
4 560	4 197	4 169

La diminution des équivalents temps plein est principalement attribuable à l'échéance du financement des initiatives de Parcs Canada pour les infrastructures qui visaient à remettre en état une partie importante de son inventaire de biens bâtis.

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans [InfoBase du GC](#).

Services internes

Description

Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019–2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
139 371 019	139 371 019	116 460 557	116 236 338

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
904	712	712

La diminution, tant dans les dépenses prévues que les équivalents temps plein, est principalement attribuable à la diminution des ressources des services internes qui supportaient les initiatives d'infrastructure de l'Agence, qui prennent fin en 2019-2020.

Faits saillants de la planification

- ▶ **Favoriser le rendement et la diversité de la main-d'œuvre.** La solidité d'un organisme hautement opérationnel comme Parcs Canada repose sur sa main-d'œuvre. Les mesures que l'Agence prendra pour soutenir le rendement et la diversité en 2019-2020

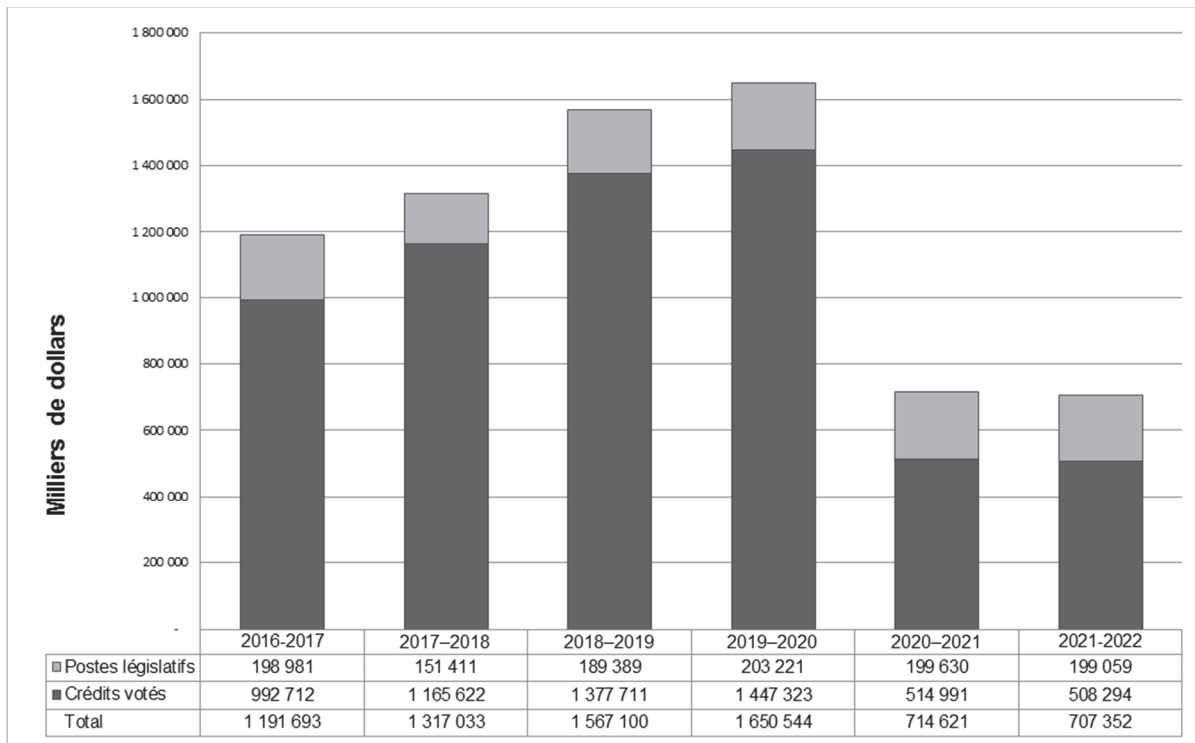
comprennent l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'action en matière de diversité et d'inclusion, la mise en œuvre d'une nouvelle approche au programme emploi jeunesse, ainsi que la mise à jour des pratiques de gestion des ressources humaines concernant le talent et le rendement.

- ▶ **Optimiser un milieu de travail sûr, sain et inclusif.** Parcs Canada reste engagé à établir un environnement de travail sain et exempt de harcèlement, soutenant la santé et le bien-être au travail et faisant la promotion du respect par l'élaboration de politiques et directives spécifiques, en menant des évaluations de risque au travail et en s'appuyant sur les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux pour guider les mesures à prendre.
- ▶ **Offrir des outils qui appuient les changements aux besoins opérationnels et s'y adaptent.** Parcs Canada continuera de collaborer avec Services publics et Approvisionnement Canada afin de réduire l'occurrence de problèmes de paie et d'améliorer la rapidité de la résolution des problèmes qui surviennent. L'Agence favorisera l'utilisation de données et d'outils qui appuient les décisions fondées sur des données probantes, comme les tableaux de bord et d'autres rapports.
- ▶ **Collaborer ouvertement et numériquement avec les partenaires et les Canadiens.** Parcs Canada continuera le déploiement progressif des nouveaux outils de collaboration pour soutenir la productivité et le travail d'équipe, tant à l'interne qu'avec les partenaires.
- ▶ **Doter Parcs Canada d'une main-d'œuvre mobile.** La plus grande partie du travail de Parcs Canada est faite à l'extérieur des bureaux traditionnels. En 2019-2020, l'Agence appuiera ce travail en déployant des applications mobiles et nuagiques, y compris son projet pilote de compte-rendu mobile auprès des équipes affectées à la sécurité des visiteurs, aux conflits entre les humains et la faune et à l'application de la loi.
- ▶ **Établir des liens avec les Canadiens à l'aide des données ouvertes.** Parcs Canada appuie la priorité du gouvernement du Canada liée aux données ouvertes. En 2019-2020, l'Agence élaborera un cadre qui contribuera à intégrer les données ouvertes aux opérations à tous les niveaux et à faciliter l'accès public aux ensembles de données.
- ▶ **Utiliser la technologie pour s'améliorer continuellement.** Parcs Canada continue d'améliorer sa connectivité réseau et ses télécommunications pour s'assurer que ses employés puissent offrir aux Canadiens la norme de services qu'ils attendent.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Le graphique illustre la tendance des dépenses de l'Agence sur une période de six ans. L'augmentation des dépenses et des dépenses prévues au cours des quatre exercices (2016-2017 à 2019-2020) est principalement attribuable aux investissements en infrastructure d'environ 3,6 milliards de dollars dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, qui ont permis à Parcs Canada de remettre en état une portion importante de son inventaire de biens bâtis. Ce financement temporaire prend fin en 2019-2020, ce qui explique la réduction importante de financement en 2020-2021.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019–2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	1 037 923 019	1 144 729 565	1 401 612 211	1 511 172 628	1 511 172 628	598 160 141	591 116 046
Sous-total	1 037 923 019	1 144 729 565	1 401 612 211	1 511 172 628	1 511 172 628	598 160 141	591 116 046
Services internes	153 770 032	172 303 245	165 487 890	139 371 019	139 371 019	116 460 557	116 236 338
Total	1 191 693 051	1 317 032 810	1 567 100 101	1 650 543 647	1 650 543 647	714 620 698	707 352 384

Pour les exercices financiers 2016-2017 et 2017-2018, les montants représentent les dépenses réelles telles que rapportées dans les Comptes publics. Pour l'exercice financier 2018-2019, les montants représentent les dépenses estimées qui comprennent les dépenses budgétaires et statutaires prévues, comme présentées dans le Budget principal et le Budget supplémentaire des dépenses.

Pour les exercices financiers 2019-2020 à 2021-2022, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence.

La tendance à l'augmentation des dépenses jusqu'à 2019-2020 est principalement attribuable aux investissements d'environ 3,6 milliards de dollars dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, qui ont permis de remettre en état une portion importante de l'inventaire de biens bâtis. Ce financement temporaire prend fin en 2019-2020, ce qui explique la réduction importante des dépenses en 2020-2021.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et Services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels 2016-2017	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	3 907	4 356	4 312	4 560	4 197	4 169
Sous-total	3 907	4 356	4 312	4 560	4 197	4 169
Services internes	1 107	1 226	1 221	904	712	712
Total	5 014	5 582	5 533	5 464	4 909	4 881

La tendance d'augmentation des équivalents temps plein jusqu'en 2018-2019 est principalement attribuable aux investissements d'environ 3,6 milliards de dollars dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, qui ont permis de remettre en état une portion importante de l'inventaire de biens bâtis et à une augmentation du nombre d'étudiants en raison du financement supplémentaire reçu pour la prolongation de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence. Ce financement temporaire prend fin en 2019-2020, ce qui explique la réduction importante des équivalents temps plein à partir de 2020-2021.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de l'Agence Parcs Canada sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses](#).ⁱ

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif fournit une vue d'ensemble des opérations de l'Agence Parcs Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de Parcs Canada](#).ⁱⁱ

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020
(en dollars)

Renseignements financiers	Résultats estimatifs 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins résultats estimatifs 2018-2019)
Total des dépenses	841 877 000	878 127 000	36 250 000
Total des revenus	140 000 000	150 000 000	10 000 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	701 877 000	728 127 000	26 250 000

Le coût de fonctionnement net devrait augmenter de 26,3 millions de dollars en 2019-2020 en raison d'une augmentation prévue dans les dépenses d'amortissement résultant d'importantes acquisitions d'immobilisations au cours des dernières années.

Renseignements complémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée fédérale

Administrateur général : Michael Nadler, directeur général par intérim

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- *Loi sur l'Agence Parcs Canada*ⁱⁱⁱ
- *Loi sur les parcs nationaux du Canada*^{iv}
- *Loi concernant le parc urbain national de la Rouge*^v
- *Loi sur les lieux et monuments historiques*^{vi}
- *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*^{vii}
- *Loi sur le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*^{viii}
- *Règlement sur les canaux historiques*^{ix} en vertu de la *Loi sur le ministère des Transports*^x
- *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*^{xi}
- *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*^{xii}
- *Loi sur les espèces en péril*^{xiii}

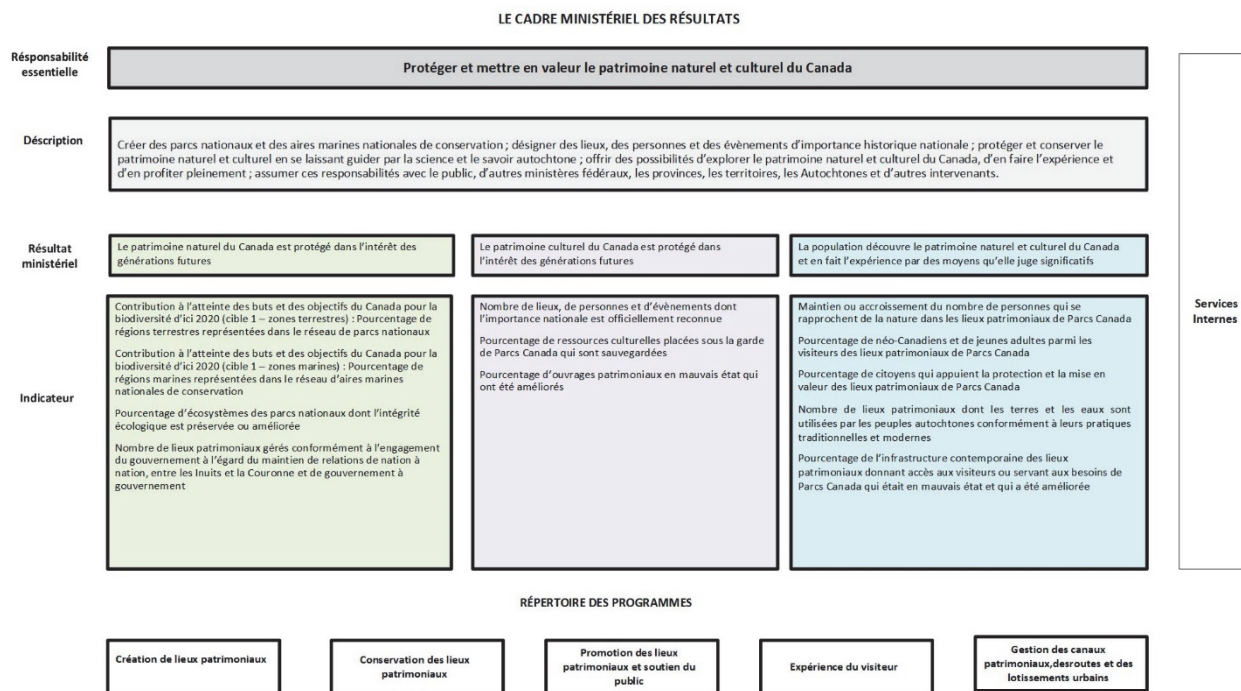
Année d'incorporation ou de création : 1998

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de Parcs Canada.^{xiv}

Cadre de présentation de rapport

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de Parcs Canada pour 2019-2020 sont illustrés ci-dessous.



Depuis l'exercice 2018-2019, aucun changement n'a été apporté au cadre de présentation de rapport approuvé.

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans [InfoBase du GC](#).^{xv}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xvi}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus

Remarque : Les renseignements autrefois présentés dans les tableaux de renseignements supplémentaires « Couverture prévue des évaluations au cours des cinq prochains exercices » et « Audits internes à venir au cours du prochain exercice » seront affichés sur le site Web du ministère avant la fin juin, chaque année.

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xvii} Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (international)

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY)

866-787-6221

Site Web : www.parcscanada.gc.ca

Courriel : information@pc.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recourent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de

justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

profil de l'information sur le rendement (Performance Information Profile)

Document présentant les renseignements relatifs au rendement pour chaque programme faisant partie du Répertoire des programmes.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son

maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- ii. États des résultats prospectif de Parcs Canada, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd>
- iii. *Loi sur l'Agence Parcs Canada* <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- iv. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- v. *Loi concernant le parc urbain national de la Rouge*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/TexteComplet.html>
- vi. *Loi sur les lieux et monuments historiques*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- vii. *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html>
- viii. *Loi sur le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
- ix. Règlement sur les canaux historiques en vertu de la *Loi sur le ministère des Transports*, <https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/index.html>
- x. *Loi sur le ministère des Transports*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-18/>
- xi. *Loi sur la protection des gares ferroviaires*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- xii. *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- xiii. *Loi sur les espèces en péril*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- xiv. Raison d'être, mandat et rôle, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2019-20/is-si>
- xv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xvi. Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2019-20/is-si>
- xvii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>